

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Le Conseil des AAMAC lance un appel à candidature pour le renouvellement du poste de :

SECRETAIRE EXECUTIF DES AAMAC

- **Poste à pourvoir le : 02/05/2023**
- **Date limite de dépôt des candidatures : 31/12/2022**

Présentation :

Par traité en date du 20 janvier 2012 signé à Ndjamena au Tchad, dix-sept États Africains et Malgache ont créé une organisation internationale de coordination et de supervision de la sécurité de l'aviation civile dénommée « Autorités Africaines et Malgache de l'Aviation Civile », en abrégé « **AAMAC** ».

L'organisation créée par ce traité a pour but d'établir, à l'usage des Etats membres, les règlements et les procédures de mise en œuvre, applicables en matière de sécurité de l'aviation civile, notamment dans le domaine de la navigation aérienne. Elle doit aussi vérifier que ses membres appliquent effectivement et correctement ces règlements et procédures de façon harmonisée, et au besoin, les aider à le faire. Elle doit enfin effectuer la surveillance des fournisseurs de services de la navigation aérienne dont l'ASECNA le principal.

D'une façon générale, les AAMAC doivent assister les Etats à remplir efficacement leur rôle en matière de supervision de la sécurité de l'aviation civile.

Les AAMAC sont constituées d'un Conseil qui définit les orientations stratégiques, et d'un Secrétariat Exécutif, organe de gestion administrative et financière des AAMAC, chargé de la mise en œuvre opérationnelle de ces orientations.

Les ressources financières des AAMAC proviennent des contributions des membres, ainsi que des redevances couvrant les coûts des services qu'elle fournit à l'industrie ou à ses Etats membres ou Etats tiers. L'organisation a son siège à N'Djamena.

Poste proposé :

Le Secrétaire Exécutif représente les AAMAC dans tous les actes de la vie civile. Il est responsable de son image vis-à-vis de l'extérieur et rend compte au Conseil qui le nomme.

Le Secrétaire Exécutif dirige et gère le Secrétariat exécutif. Il assume la responsabilité générale de son fonctionnement et veille à la réalisation de ses objectifs.

Le Secrétaire Exécutif est notamment chargé des tâches suivantes :

- mettre en place et maintenir une coopération et des relations de travail étroites avec les autorités de l'aviation civile des États membres, les organisations internationales et régionales intervenant dans le domaine de l'aviation civile, les organisations d'intégration

économique régionales, les pays tiers et autres parties prenantes, en fonction des besoins.

- établir et exécuter les programmes de travail annuels et pluriannuels en tenant dûment compte de la nécessité de fixer des priorités et des contraintes en matière de gestion des ressources ;
- élaborer et exécuter le budget des AAMAC ;
- élaborer toute la documentation indispensable pour la réalisation des missions et objectifs des AAMAC ;
- communiquer avec le public et les médias sur tous les sujets relevant des attributions des AAMAC.

Profil recherché (critères de sélection) :

a) Formation académique :

Un diplôme de niveau bac+5 au moins dans le domaine de l'aviation civile.

b) Expérience et aptitudes :

- une expérience d'au moins vingt (20) ans dans l'administration d'un organisme public national ou international du secteur de l'aviation civile, dont dix (10) au moins à un poste de responsabilité de rang élevé ;
- la capacité de nouer et d'entretenir des relations étroites de coopération avec des administrations et organismes partenaires ;
- une très bonne connaissance de la planification budgétaire et de la gestion financière ;
- une expérience avérée de la gestion des personnels à un niveau d'encadrement supérieur et de leur motivation de façon à optimiser les niveaux de performance ;
- une expérience dans la supervision de la sécurité comme au sein d'une autorité de l'aviation civile ou comme auditeur OACI sera un atout;
- une expérience acquise dans un environnement ou un secteur multiculturel, sera considéré comme un atout.

c) Connaissances techniques :

- des connaissances avérées dans le domaine de la sécurité aérienne ;
- une très bonne compréhension des institutions régissant l'aviation civile internationale, leur fonctionnement et leurs interactions ;
- une solide connaissance des politiques et législations internationales dans le domaine du transport aérien, notamment des règles de sécurité aérienne ;

d) Des aptitudes à la communication :

- une capacité avérée à communiquer d'une manière efficace, transparente et ouverte avec les parties prenantes et le public, et
- une excellente maîtrise écrite et orale de la langue française.

La maîtrise de la langue anglaise constitue un atout.

Critères d'éligibilité :

Seront pris en compte pour la phase de sélection, les candidats qui satisfont au profil ci-dessus décrit et au critère formel suivant :

- **nationalité** : être ressortissant(e) de l'un des États membres des AAMAC à l'exception du pays du siège ;

Indépendance et déclaration d'intérêts

Le Secrétaire Exécutif sera tenu de présenter une déclaration par laquelle il s'engage à agir en toute indépendance dans l'intérêt public, ainsi qu'une déclaration relative à tout intérêt qui pourrait constituer une atteinte à son indépendance. Les candidats doivent confirmer dans leur acte de candidature qu'ils sont disposés à faire ces déclarations.

Sélection et nomination :

Le Secrétaire Exécutif est nommé par le Conseil des AAMAC.

L'ensemble des candidatures sera examiné par un jury sous la conduite du Président du Conseil, qui retiendra les trois candidats répondant le mieux au profil recherché au regard des critères de sélection précités. Ces candidats seront ensuite convoqués à un entretien avec les membres du Conseil réuni en session extraordinaire qui décidera du candidat retenu pour le poste.

Conditions d'emploi :

Le Secrétaire Exécutif recruté bénéficiera d'un traitement mensuel ainsi que d'autres avantages administratifs et financiers, à convenir avec le Conseil. A titre indicatif, le traitement mensuel net actuel est de 7.500.000 fcfa.

La durée du mandat fixée par le Traité des AAMAC est de quatre (04) ans. Ce mandat est renouvelable une fois.

L'attention des candidats est attirée sur l'obligation imposée d'accomplir avec succès une période probatoire de six (06) mois.

Le lieu d'affectation est N'Djamena, où les AAMAC ont leur siège.

Procédure de candidature :

Avant d'introduire leur candidature, les candidats sont invités à s'assurer qu'ils remplissent tous les critères d'éligibilité notamment, le type de diplôme et l'expérience professionnelle requis.

Le dossier de candidature comprenant :

- les copies des diplômes,
- une lettre de motivation,
- les justificatifs de l'expérience et des aptitudes requises,
- une copie de l'acte de naissance ou extrait de jugement supplétif,
- un CV.

Sera adressé par courrier électronique au format PDF à :

**Monsieur le Président du Conseil des AAMAC
S/C DG ANAC CONGO**

BP: 128 Brazzaville-Congo

Tel:+242 055561891 / 066561891

E-mail: serge.dzota@anaccongo.org; sdzota@gmail.com

Il incombe aux candidats de procéder à leur inscription dans les délais précisés ci-dessous. Aucune inscription tardive ne sera acceptée.

Il est nécessaire de disposer d'une adresse de courrier électronique valide. Celle-ci servira à identifier l'inscription et à informer les candidats de l'évolution de la procédure de sélection. Ces derniers sont dès lors priés de signaler au destinataire de la candidature toute modification de leur adresse électronique.

L'inscription doit contenir un curriculum vitæ et une lettre de motivation (maximum 8 000 caractères). Le curriculum vitæ et la lettre de motivation doivent être rédigés en français.

Dès la validation de leur inscription en ligne, les candidats recevront un numéro d'enregistrement qu'ils doivent conserver et mémoriser pour toute future référence à leur candidature. La réception de ce numéro marque la fin de la procédure d'inscription et indique que les données saisies ont bien été enregistrées. **La non-réception de ce numéro signifie que la candidature n'a pas été enregistrée.**

La procédure de sélection, comprenant toute correspondance avec le jury au cours de la sélection, se fera en français uniquement.

Pour tout renseignement complémentaire, le courrier électronique sera adressé à : serge.dzota@anaccongo.org; sdzota@gmail.com.

Date de prise de fonction :

Le Secrétaire Exécutif des AAMAC prendra ses fonctions à N'Djamena le **02 mai 2023**.

Date limite d'inscription :

La date limite d'inscription est fixée au **31 décembre 2022 à minuit**, heure de N'Djamena.